



## COMMUNE DE SAINT-BOHAIRE

### COMPTE-RENDU

#### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-huit septembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-deux septembre, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Saint-Bohaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. PANNEQUIN – Maire.

**Étaient présents :** M. PANNEQUIN Bernard, M. GUILLOT J-Michel, Mme EMONET M-Christine, M. FESNEAU Bernard, Mme COULLON Jeannine, M. RANVAL Lionel, M. BRUXELLE Frédéric, Mme OUZILLEAU Agnès, M. GAUTHIER Thierry, Mme PETIT Emilie.

**Absent excusé :** M. RANDUINEAU Guillaume.

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant atteint, M. le Maire déclare la séance ouverte à 19h30.

Mme OUZILLEAU est nommée secrétaire de séance.

#### 1/ PLUIHD

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi Habitat Déplacements de la communauté d'agglomération de Blois, un rendez-vous est pris le 23 octobre 2017 avec le service Aménagement de l'Espace d'Agglopolys et le bureau d'études Antea. Il aura pour but d'identifier les disponibilités foncières de la commune (parcelles libres, dents creuses, cœur d'îlots, terrains en friche...). Le Conseil Municipal repère sur les cartes de la commune, aussi bien dans le bourg, qu'à Russy et Grivelle, les parcelles qu'il souhaiterait proposer pour cet objectif. Lors du rendez-vous, un retour sera fait sur les cartes patrimoines/paysage issues de l'atelier participatif qui avait eu lieu le 20 avril 2017 à Saint-Bohaire, ainsi que sur les inondations de 2016.

#### 2/ PROJET D'ACHAT D'UN TRACTEUR

Monsieur le Maire propose que le montant prévu pour l'achat d'un tracteur soit revu à la baisse. Il présente un nouveau devis qui a été établi en début de semaine. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte ce devis et l'achat d'un tracteur pour un montant de 18000€ HT (10 voix pour, 0 voix contre).

#### 3/ ASSAINISSEMENT

Le problème de l'évacuation des eaux usées perdure à l'école. Deux devis ont été établis :

- Vernat TP : 5385,56 € TTC                      - D.J.A Val de Cisse : 4578,00€ TTC.

Le problème pourrait découler d'une malfaçon lors de la construction du groupe scolaire, le Conseil Municipal propose de contacter l'assurance dommages ouvrage SMACL afin d'ouvrir un dossier et avoir un avis d'expert.

Par ailleurs, Monsieur le Maire explique que l'expert mandaté pour les fuites sur les canalisations d'eau froide du restaurant scolaire a transmis son rapport. SMACL Assurances a fait une proposition d'indemnités à la commune qui doit faire établir un devis pour le remplacement des canalisations de distribution avant d'accepter cette proposition.

#### 4/ Lavoir de Russy

Un administré souhaiterait acheter le lavoir de Russy, qui fait partie du domaine privé de la commune. Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal. Les 10 membres présents se prononcent contre la vente du lavoir.

*(M. Gauthier s'excuse et quitte la séance pour raisons personnelles)*

#### 5/ Préparation de la journée du 11 novembre

Comme chaque année, le Comité des fêtes et la municipalité organiseront conjointement un repas (50% de la dépense chacun) pour les personnes de la commune âgées de plus de 70 ans, conseillers et employés communaux.

#### 6/ Permanence Mme Lhéritier

Madame Lhéritier, conseillère départementale, fera une permanence ouverte à tout public à la mairie de Saint-Bohaire le mardi 10 octobre 2017, de 17h à 18h.

#### 7/ Gestion des rongeurs par les rapaces

Lors de la précédente réunion, M. le Maire avait expliqué que la LPO 41 et la CCI 41 avaient fait une proposition d'installation de nichoir à chouettes dans le clocher de l'église. La commune a repris contact avec M. Peschard pour obtenir des informations supplémentaires : il n'y a pas de durée précise pour l'installation ; Le nettoyage peut être facilement effectué par l'employé communal 1 fois/an ; Une convention sera signée lors de la pose du nichoir.

Le Conseil Municipal, accepte l'installation d'un nichoir à 8 voix pour et 1 voix contre.

#### 8/ Compte-Rendu des diverses commissions et réunions

- Commission assainissement, voirie, infrastructures (M. Ranval) ;
- Syndicat d'eau St-Lubin/St-Bohaire (M. Bruxelles) ;
- Commission stratégie économique, emploi, enseignement supérieur (M. Guillot) ;
- SIVOS (M. Guillot, Mme Petit)

#### 9/ Questions diverses

- Geomexpert SAS a transmis un procès-verbal de délimitation et de bornage des CR n°20 et n°21. Il en résulte qu'un poteau EDF se trouve au milieu du CR n°21. Un courrier va être envoyé à EDF afin de trouver une solution à ce problème.

- Suite à la question de M. Randuineau, Le Conseil Municipal propose que le ménage de l'église soit effectué 1 fois par trimestre par l'employé communal.

Fin de la séance.

Prochaine réunion de Conseil Municipal prévue le jeudi 02 novembre 2017